

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1271

Erratum: Erreur d'appreciation

Autor: Gavillet, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'amuse-galerie de l'argent bon marché

La banque nationale baisse son taux d'escompte, les bons de caisse des banques sont offerts à des taux encore plus bas, le dernier emprunt fédéral est largement souscrit. L'argent abondant et bon marché va-t-il relancer l'économie?

PRÉCISION

Les investissements de biens d'équipement, essentiellement importés en raison de la force du franc suisse, donc rendus meilleur marché ont crû en 1994 de 3,9% en valeur nominale mais de 11% en valeur réelle.

(ag) Schématiquement et scolairement il est expliqué qu'un entrepreneur n'investira que s'il est convaincu que ses nouveaux moyens de production lui permettront de mettre sur le marché des marchandises à meilleur prix. Or, s'il emprunte, le loyer de l'argent va déterminer son prix de revient. A taux bas, l'investissement est rentable; à taux élevé, il est contre-indiqué. Donc l'argent bon marché est un stimulant de l'économie. Ce schéma est répété inlassablement, notamment en France. Et pourtant en Suisse, où le loyer de l'argent est bas (et peut-être demain encore plus bas), on observe la même stagnation qu'ailleurs. Le schéma serait-il trop simple, simpliste?

Quelques correctifs

- Si l'argent est prêté par une banque, elle commencera par évaluer les risques, surtout, bien évidemment, s'il s'agit d'un produit nouveau; elle appréciera aussi la saturation du marché, l'éventualité d'une baisse des prix par réduction des marges, par rationalisation, etc. En conséquence, elle ne prêtera pas nécessairement. La baisse du loyer de l'argent n'a pas d'effets mécaniques, comme si l'entrepreneur y recourrait à son gré. Les demandes sont filtrées. Si le prêt est accordé, il le sera, selon la nouvelle pratique, à un taux variable selon les risques. Et si ces risques sont élevés, l'argent sera relativement cher.
- Une société cotée en bourse peut aussi prélever de l'argent, vu sa notoriété et sa surface, directement sur le marché par emprunt obligataire ou par augmentation de son capital social. Mais, si elle bénéficie effectivement de conditions favorables, encore faut-il savoir quel usage sera fait de cette masse de manœuvre? Ce peut être pour racheter une entreprise existante et opérer une concentration destructrice d'emplois. L'augmentation du capital social est soumise aux exigences de servir des dividendes attractifs. On connaît l'objectif que se fixent les nouveaux managers: les fonds propres doivent obtenir un rendement de 10%. A 10%, où est l'argent bon marché?
- Les investissements en biens d'équipement ont été très élevés, pour-cent à deux chiffres, en 94 et 95. C'était effectivement un signe de confiance. Mais contrairement aux prévisions (voir ci-contre), la relance n'a pas suivi. Il s'agissait donc avant tout d'in-

vestissements améliorant la productivité sans créer d'emplois. Les effets négatifs annihilent donc les effets positifs.

- L'argent bon marché améliore la marge des banques sur les opérations de crédit. Elles peuvent aussi se procurer des liquidités pour des opérations rentables sur le court terme. Leurs bénéfices en seront accrus; elles pourront supporter les pertes liées à la chute du marché immobilier et aux difficultés des PME. Ce sont donc des conditions favorables pour un assainissement et des possibilités accrues de bénéfice pour le capital rentable non productif.

La relance par la baisse du taux de l'argent est probablement dans la nouvelle économie capitaliste un schéma à réviser. ■

Erreur d'appreciation

(ag) Il y a une année, l'office fédéral de la statistique commentant les comptes nationaux était optimiste. Il écrivait: «Après trois années où la récession est allée en s'aggravant, on a enregistré en 1994 des résultats favorables qui montrent que la phase descendante du cycle économique est désormais révolue.»

Il ne s'agit pas par ce relevé de jouer au jeu facile des citations de prévisions démenties par les faits. Mais les commentateurs soulignaient le rôle des investissements dans la stimulation intérieure. «La croissance marquée des investissements en biens d'équipement traduit d'une part l'appreciation positive que les entreprises portent sur la situation économique et d'autre part leur volonté de maintenir leur appareil de production à la pointe du progrès technique.» ■

Brève

Les églises n'échappent pas à la récession, en tout cas pas à Genève. Selon le pasteur Faessler, il faudrait réduire de deux mille francs par mois tous les salaires payés par l'Eglise nationale protestante pour équilibrer les comptes, ce qu'il trouve «impensable». Pour parvenir au même but l'Eglise catholique romaine devrait diminuer ses charges salariales de 13%, ce que son secrétaire général, Pierre Regard, ne juge «pas envisageable». ■